

GENDARMERIE NATIONALE
COMPAGNIE Compagnie d'OLORON STE MARIE
UNITE BR d'OLORON SAINTE MARIE
PROCES-VERBAL (N°/ANNEE) P.V. N° 2609/2006 B.TA OLORON
ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES VERBAL
D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIECE	N° FEUILLET
02	1/2

Voir Procès-verbal de synthèse

Ce jour L'An deux mille six, le deux octobre à onze heures. -----
Nous soussignés **BIGNOLLES Alain**, Adjudant, **ALQUIER François**
MDL/C, Officiers de Police Judiciaire à la Brigade de Recherches d'OLORON
SAINTE MARIE. -----

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de procédure pénale,
RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

PERSONNE CONCERNEE

NOM, PRENOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE)

HERVE Didier

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE DEPARTEMENT)

M, né le 17/09/1958 à PAU (64)

NATIONALITE (SI ETRANGER)

FILIATION

Fils de Pierre et de MENARD Liliane

SITUATION DE FAMILLE

Marié

ADRESSE COMPLETE - TELEPHONE

2 rue des Barrats, Maison des Vallées
64400 OLORON SAINTE MARIE, Tél : 05 59 39 21 26

PROFESSION

Directeur IPHB

Nous trouvant dans nos bureaux, faisons comparaître devant nous la personne ci-dessus nommée, qui entendue séparément nous déclare à onze heures. -----

Je me présente devant vos services en tant que Directeur du Syndicat Mixte du Haut-Béarn organe de décision de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn, dont le siège se situe à OLORON-SAINTE-MARIE, à la demande de Mr. Jean LASSALLE, Président de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn, dûment habilité par délibération du Syndicat Mixte du Haut-Béarn, du 10 juillet 2006. -----

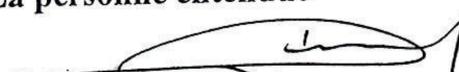
L'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn existe depuis 1994, et est identifiée par tous sous l'intitulé « IPHB ». D'ailleurs, toute notre communication se fait sous le nom IPHB. Pour exemple, « La lettre de l'IPHB » qui est l'organe d'information de l'Institution, ou encore notre logo. -----

Au mois d'avril 2000, nous avons créé un premier site Internet, sous l'intitulé « <http://perso.wanadoo.fr/iphb> ». Au mois de mars 2005, nous avons créé un deuxième site Internet en remplacement du premier, sous l'intitulé « <http://iphb.free.fr> », dont l'accès a été facilité par la redirection « www.iphb.fr ». Nous avons créé ces sites dans le but de mettre à disposition du grand public, des informations sur notre territoire et sur les actions menées par l'IPHB. Il a été conçu de manière pédagogique. Je dois préciser que nous n'avons pas déposé la marque « IPHB ». -----

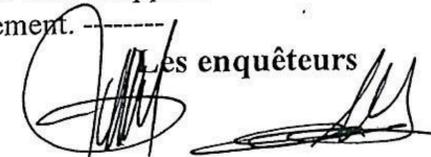
Depuis l'automne 2005, est apparu sur Internet le site « <http://iphb.org> », qui s'attaque violemment à l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn, à son président Jean LASSALLE, député-maire et à moi-même. Les contenus des textes sont souvent très virulents, critiques, surtout mensongers, insultants et diffamatoires. **Le nom « IPHB » a été repris par le créateur du site en tant que « Institut pas très moral du Haut-Béarn » et notre logo est détourné dès la première page.**

Je précise qu'à l'ouverture d'un moteur de recherche, le site « <http://iphb.org> » paraît être celui de notre institution et ne laisse en rien supposer qu'il s'agit d'un site contrefait ou satirique. A sa création, ce site apparaissait en premier lorsqu'un moteur de recherche était questionné avec le sigle « iphb », ce qui montre une réelle volonté de nuire. A compter du mois d'avril 2006, nous avons modifié notre site afin d'apparaître à nouveau en première position lors des recherches, ce qui est effectif actuellement. -----

La personne entendue



Les enquêteurs



Le site « <http://iphb.org> » utilise, détourne notre image, commente de façon détaillée, détournée et mensongère notre activité, portant ainsi une atteinte grave à notre image, à notre crédibilité et à notre travail qui consiste justement à expliquer, dédramatiser et faciliter le dialogue sur notre territoire entre des populations aux intérêts divergents voire souvent contradictoires. -----

Par ailleurs, ce site est très bien documenté sur toute l'actualité quotidienne de notre institution et très rapidement. Ceci nous laisse supposer que nous sommes en face d'une action concertée au niveau local, national, voire international. Par exemple, nous avons adressé à Madame le Ministre de l'Ecologie et à sa demande, le bilan de notre action en faveur de l'ours sur support numérique (cd rom). Ce travail a été très largement et violemment commenté dans le détail, semble-t-il avant même sa première parution. -----

Nous n'excluons pas à ce jour que notre réseau informatique puisse être piraté. ---

Dans la littérature très abondante de ce site (dont je vous remets une compilation d'extraits), l'IPHB mais aussi notre Président, font très souvent l'objet de violentes attaques et de commentaires déplacés sur leurs actions. Il en va de même du personnel de l'Institution Patrimoniale et de certains de ses autres membres : bergers, élus, techniciens, etc...

Tout cela constitue pour nous une contrefaçon de nom et de marque, que nous utilisons notoirement depuis maintenant 12 ans. Un détournement et une atteinte à l'image de notre Institution et de ses membres, dont certains propos sont pour le moins mensongers, voire diffamatoires à l'encontre des personnes morales et physiques, notamment dès l'ouverture de la première page du site où le premier titre est « Institut pas très moral du Haut-Béarn » avec notre logo détourné. Ce site constitue également une manipulation des usagers d'Internet et crée la confusion chez les internautes, dans la mesure où ils croient accéder au site de notre Institution.

Pour tous ces faits, je dépose plainte contre les personnes qui ont créé, qui font vivre, gèrent et alimentent ce site.

Le 02 octobre 2006 à douze heures. -----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et je n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. -----

La personne entendue



Les enquêteurs

